

C0144

2 JOURS

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE IMPAYÉS ET CONTENTIEUX

PRATIQUE DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

ENJEUX

Différents paramètres fixent le champ d'application des procédures d'exécution. Cette formation permet de faire le point sur les conditions d'intervention des huissiers de justice, le rôle de la CCAPEX et du préfet et missions des commissions de prévention des expulsions.

PUBLIC

Responsable et agent du service contentieux et/ou pré-contentieux. Agent de gestion locative..Responsable d'agence. Conseiller social.

OBJECTIFS

- › redéfinir les conditions d'efficacité de son action au regard des évolutions législatives
- › évaluer les coûts et avantages des différentes procédures
- › repérer les points-clefs de la procédure d'expulsion et ses limites, notamment au regard des nouveaux dispositifs de prévention
- › utiliser le vocabulaire spécifique au dialogue avec les huissiers de justice, les avocats, le préfet
- › analyser le mode de fonctionnement et les décisions du juge de l'exécution.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Ce stage prend appui sur l'étude des textes ainsi que sur la jurisprudence. Il permet la résolution de cas pratiques et de situations tirées de l'expérience de chaque participant

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET, ou Julie FERNANDES DE SOUSA ou Christine GRILLE, Consultants-formateurs spécialisés en impayés.

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 et 11 mars 2025
19 et 20 juin 2025
22 et 23 septembre 2025
11 et 12 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les principes de l'exécution**
 - › notion de titre exécutoire
 - › exercice des poursuites
- **Les acteurs de la procédure**
 - › la CCAPEX
 - › le juge de l'exécution, ses pouvoirs
 - › les règles de représentation
 - › l'huissier de justice
 - › le procureur de la République
 - › le préfet
- **La procédure d'expulsion**
 - › le commandement de quitter
 - › les délais, suspensions et interruptions possibles
 - › l'interaction avec le surendettement et ses conséquences
 - › le concours de la force publique et l'indemnisation de l'État
- **Les autres procédures civiles d'exécution sur les biens**
 - › la saisie et la cession des rémunérations
 - › la nouvelle compétence du JEX
 - › la saisie-vente
 - › la saisie des véhicules terrestres à moteur
 - › la saisie-attribution
 - › les saisies conservatoires.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr